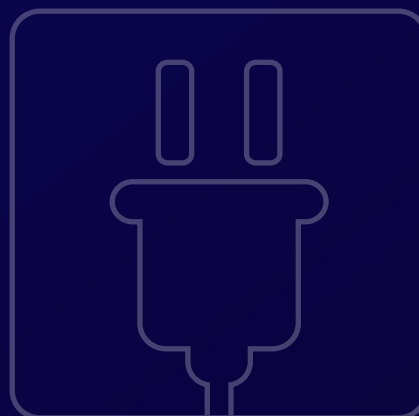


PROGRAMME SOLUTIONS EFFICACES

Réseaux autonomes admissibles et règles de calcul de l'Appui financier

Clientèle d'affaires

Marchés commercial, institutionnel et industriel



Réseaux autonomes

Les clients des Réseaux autonomes suivants sont admissibles au programme Solutions efficaces :

Basse-Côte-Nord

- > Centrale hydroélectrique du Lac-Robertson : Blanc-Sablon, Chevery, Harrington Harbour, La Tabatière, Lourdes-de-Blanc-Sablon, Middle Bay, Mutton Bay, Rivière-Saint-Paul, Tête-à-la-Baleine, Bradore-Bay, Aylmer Sound et Saint-Augustin
- > Centrale thermique de Blanc-Sablon
- > Centrale thermique de La Romaine : village de La Romaine
- > Centrale thermique de Port-Menier : L'Île-d'Anticosti

Schefferville

Centrale hydroélectrique des Menihek : Schefferville, Matimekosh et Kawawachikamach

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Centrales thermiques :

- 1) Les Îles-de-la-Madeleine (Fatima, Grande-Entrée, Havre-aux-Maisons, L'Île-du-Havre-Aubert, L'Étang-du-Nord, Cap-aux-Meules et Grosse-Île)
- 2) L'Île-d'Entrée

Nunavik

Akulivik, Aupaluk, Inukjuak, Ivujivik, Kangiqsualujuaq, Kangiqsujaq, Kangirsuk, Kuujuaq, Kuujuarapik (Whapmagoostui), Puvirnituaq, Quaqtaq, Salluit, Tasiujaq et Umiujaq

Haute-Mauricie

Obedjiwan et Clova

Règles de calcul de l'Appui financier

Toute Mesure d'efficacité énergétique dont la mise en œuvre contribue à diminuer la consommation de mazout d'un Bâtiment relié à un Réseau autonome admissible est reconnue (sauf dans le cas des réseaux de distribution des centrales du Lac-Robertson et des Menihek qui sont régis par les exigences générales du programme Solutions efficaces) tant pour le calcul de l'Appui financier que les économies d'énergie admissibles.

Les économies de mazout ont alors la même valeur que les économies d'électricité.

Voici les facteurs de conversion des litres de mazout en kilowattheures à utiliser :

> **pour les projets relatifs à des Bâtiments existants :**

7,5118 équivalents kWh (ekWh) pour 1 l, ce qui correspond à un rendement de 70 % d'un système de chauffage au mazout ;

> **pour les projets relatifs à de Nouveaux bâtiments :**

8,5849 équivalents kWh (ekWh) pour 1 l, ce qui correspond à un rendement de 80 % d'un système de chauffage au mazout.